



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

FACTURE N° 4030515

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/02/2024 9H49 C:000090 I:29350  
V/REF : 930261  
V/Email reçu le Mardi 13/02/2024 a 9H49

SEMCODA  
AGENCE DE SAONE ET LOIRE  
14, RUE CHARLES DODILLE  
CS 50136  
71104 CHALON SUR SAONE

V/REF.IMM. 00760  
IMMEUBLE : RUE DU CENTRE  
1/2/3/4/5/6/7/9/11 R.DU CENTRE  
71100 SAINT REMY

Feillens, le 29 Mars 2024

Référence Marché: M\_230617002-1

LOCALISATION : 2 RUE DU CENTRE - ST REMY - M/MME DJAFFER 0783272995 - MME VION  
0661876848 - ETG 1 - LOGT 1014

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT DES FIXATIONS DE CUVETTE DE WC  
REPARATION DE FUITE AU PIED DU WC  
PL00001 - PL00052 - PL00056

Donneur d'ordre : Mme D JOUVENCEAU

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie.

LE 21 FEVRIER 2024 A 09H45  
RECHERCHE DU DESORDRE  
PREVOIR LE REMPLACEMENT DU WC COMPLET SUITE A VETUSTEE  
EN ACCORD AVEC MME JOUVENCEAU

LE 18 MARS 2024 A 13H15  
REEMPLACEMENT PACK WC  
REEMPLACEMENT PIPE SOUPLE ET ALIMENTATION  
CONTROLE D'ETANCHEITE ET FONCTIONNEMENT

LE 21 MARS 2024 A 15H30  
INTERVENTION POUR SIFFLEMENT SUR TUYAU D'EAU FROIDE  
REEMPLACEMENT DE LA TETE A POTENCE DEFFECTUEUSE AVANT COMPTEUR : BRUIT  
TOUJOURS PRESENT  
VERIFICATION DE LA ROBINETTERIE CUISINE ET CIRCUIT D'EAU FROIDE  
LE SIFFLEMENT EST PRESENT UNIQUEMENT SUR L'EAU FROIDE ET  
PROVIENT DE LA CHAUDIERE  
MESSAGE A MME JOUVENCEAU: FAIRE VERIFIER LA CHAUDIERE QUI EST NEUVE

OBSERVATIONS :



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 4030515**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).  
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).  
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.  
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).  
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).  
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.  
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

| =====                    |                                        |      |         |        |
|--------------------------|----------------------------------------|------|---------|--------|
| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif      | N°BT | P.U. HT |        |
| 1,00                     | PL00001-Forfait déplacement            | 1    | 51,31   | 51,31  |
| 1,00                     | PL00001-Forfait déplacement            | 1    | 92,35   | 92,35  |
| 1,00                     | PL00054-Rempl.pipe de WC longue coudée | 2    | 35,91   | 35,91  |
| Quantité                 | Fournitures - Mise en oeuvre           | N°BT | P.U. HT |        |
| 1,00                     | Tete de potence 15*21                  | 3    | 6,43    | 6,43   |
| TOTAL H.T. ....          |                                        |      |         | 186,00 |
| T.V.A. a 10,00% ....     |                                        |      |         | 18,60  |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                        |      |         | 204,60 |

**Valeur en votre règlement au 30 Avril 2024**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)  
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros  
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :  
101 Avenue Paul Marcellin  
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 4030515**

*Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365*



13022024 0949

**Bon de Commande**

N° : 930261 du 13/02/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE CHALON SUR SAONE

14, rue Charles DODILLE

CS 50136

71104 CHALON SUR SAONE

CEDEX

Tel: 03.85.97.00.20

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif ☒ Individuel ☐  
- 2 ans ☐ Non Conventionné ☐  
Fournitures seules ☐  
Travaux dits urgents ☐ Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

Lieu d'intervention

2 RUE DU CENTRE

71100 ST REMY

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

00760-00001-00001-00014 H / Type 2 / 01

Etage : 01

01-EE-2224-TRA-61563100

Marché : M - 230617002-1

Délai

Date limite exécution : 28/02/2024

Observations

**MUTATION DU 12 / 02 / 2024 VACANT / DJAFFER****TEL 07 83 27 29 95****TEL 06 61 87 68 48 MME VION****ATTENTION BON MODIFIE VU AVEC TECHNICIEN****Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.**

| Prestation à réaliser                                                                                                   | Qté  | PU HT  | Mt HT  | Mt TVA | Total TTC |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|--------|--------|--------|-----------|
| PL00001 Forfait de déplacement                                                                                          | 1,00 | 92,36  | 92,36  | 9,24   | 101,60    |
| PL00042 TOILETTES - Porcelaine - Blanc                                                                                  | 1,00 |        |        |        |           |
| PL00045 Remplacement complet<br>Cuvette, réservoir, joint, chasse double, abattant, robinet<br>d'arrêt, raccords cuivre | 1,00 | 256,55 | 256,55 | 25,66  | 282,21    |
| Total H.T.                                                                                                              |      |        |        |        | 348,91    |
| Total TVA                                                                                                               |      |        |        |        | 34,90     |
| Total TTC                                                                                                               |      |        |        |        | 383,81    |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE

EDN4

1/3

21/02/2024 à 11:26



**Bon de Commande**

N° : 930261 du 13/02/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE CHALON SUR SAONE

14, rue Charles DODILLE

CS 50136

71104 CHALON SUR SAONE

CEDEX

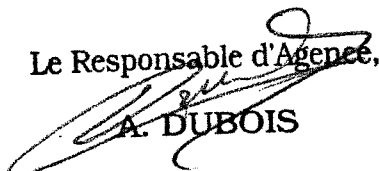
Tel: 03.85.97.00.20

Demande de travaux suivie par JOUVENCEAU DOMINIQUE le 13/02/2024

**Le Responsable**  
**Nom et Signature**

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

**Le Responsable d'Agence,**

  
**A. DUBOIS**

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

### Attestation simplifiée

#### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE CHALON SUR SAONE 14, rue Charles DODILLE CS 50136 71104 CHALON SUR SAONE**

#### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **2 RUE DU CENTRE 71100 ST REMY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

#### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

#### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **ST REMY**

le **21/02/2024**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAF**

**Directrice Gestion Immobilière**

Numéro: 930261